

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1626 rendant exécutoires les délibérations n° 136/6° L à 147/6° L du 4 décembre 1964 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale en matière domaniale..

n° 1626

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

5 décembre 1964

Numéro JO

n° 12 du 01/01/1965

Date du numéro

1 janvier 1965

TEXTE INTÉGRAL

Sont rendues exécutoires les délibérations suivantes de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis en date du 4 décembre 1964 : — n° 136/6eIL à 147/6e L.